

Table des matières

1) Accueillir chaque participant.....	1
2) Présenter POP la coop.....	1
3) POP l'Association.....	1
4) Notre raison d'être.....	1
5) Notre identité et nos valeurs.....	2
6) Notre fonctionnement.....	2
7) Les Questions.....	3
8) Souscrire à POP la Coop.....	3
9) Petits conseils :.....	4

1) Accueillir chaque participant

Comment ont-ils connu POP la Coop? Où habitent-ils ? Sauf bien sûr si l'on est trop nombreux. Le tour de table "casse la glace" surtout en visio.

2) Présenter POP la coop

Un magasin participatif où :

- Chacun travaille 3h toutes les 4 semaines (plus si on est disponible).
- Chacun a acheté ses parts de la coopérative : 10 parts à 10 euros ou 1 part à 10 euros (minima sociaux) ou 2 parts à 10 euros (étudiants)
- La marge unique et transparente est de 20% seulement grâce au travail de chacun (2 à 5 % de plus pour le vrac pour compenser les pertes inhérentes au vrac). Cette marge sert à payer nos charges : loyer, salaire (1 salariée) et autres charges....
- On trouve des produits de bonne qualité : locaux et en circuit court (1 seul intermédiaire) lorsque c'est possible, bio souvent ou BBC à un prix souvent inférieur au marché à qualité égale, plutôt moins de sucre, moins de sel et du bon gras et sélectionnés aussi sur leur qualité gustative. Donner des exemples : le lycée agricole de st germain, la ferme de Viltain à Jouy en Josas, la bière Volcelest de la vallée de Chevreuse, le pain de la bergerie de Villarceaux, les lentilles de Bailly, le miel de Poissy....

Nous ne sommes ni un magasin bio (même si nous aimons le bio), ni une épicerie fine.

3) POP l'Association

POP l'association est une association qui a la mission d'animer, de soutenir la coop, d'organiser certaines manifestations (ex: dégustations, ateliers de cuisine, kéfir, fêtes etc...). Lorsqu'on souscrit à la coopérative, il est proposé d'adhérer aussi à l'association pour 10 euros 1 seule fois.

4) Notre raison d'être

"Devenir des consom'acteurs justes et respectueux de l'humain, de l'environnement et de la qualité. Offrir au plus grand nombre une alternative pour consommer autrement".

Nous fonctionnons selon le modèle de beaucoup d'autres coop qui existent déjà comme La Louve à Paris, l'Elephan à Grenoble, la Cagette à Montpellier etc...

C'est seulement lorsqu'on a acheté ses parts que l'on peut faire ses courses au magasin. Le magasin n'est pas ouvert aux passants comme un magasin ordinaire. Dans une famille, c'est celui qui souscrit qui fait le service(sinon on peut être accusé de travail dissimulé). En revanche chaque membre de la famille peut faire les courses.

5) Notre identité et nos valeurs

Les mots clés à prononcer impérativement qui correspondent à notre identité et à nos valeurs

- Des **produits de qualité** rendus plus accessibles
- Un **faible impact environnemental** (ex : mutualisation des livraisons volailles et poissons, cacao de "grain de sail" acheminé en cargo à voile, les biscuits " in extrémis" fabriqués avec du pain invendu). Mise en place du vrac
- **Des membres impliqués**, "consom'acteurs"
- **Des producteurs soutenus**. Par principe, on ne discute pas leur prix. En revanche, on compare quand même.
- **Un lien social renforcé** (le travail ensemble, la livraison si malades ou handicapés en cours de préparation, les agoras)
- **Une gamme complète de produits**. Et chaque coopérateur peut demander les produits qu'il aimerait pouvoir acheter au magasin. Recours aux plateformes de grossistes pour les produits régionaux ou ceux qui sont produits loin (ex: bananes)
- **Un but non lucratif**
- **Des prix réduits**

6) Notre fonctionnement

Outre le service de chacun au magasin, POP la Coop est organisé en groupes de travail appelés des cercles auxquels chaque coopérateur peut participer s'il le souhaite. Il y a : le cercle gouvernance(écrire les statuts, le manuel du coopérateur, la constitution), le cercle informatique (choisit et gère les outils informatiques), le cercle communication et communauté (com externe et interne, site internet, newsletter, films de présentation), le cercle producteurs(recherche et choix des produits, gère une partie des commandes), le cercle exploitation du magasin(procédures d'hygiène et de sécurité), le cercle finances (comptabilité, budget) et une petite équipe qui assure la fonction RH.

Chacun est invité à proposer et déployer ses talents en plus des 3h réglementaires selon ce qu'il aime faire et le temps dont il dispose.

Les coopérateurs qui le souhaitent peuvent participer en auditeurs libres aux réunions des cercles. Les comptes rendus des réunions des cercles sont à disposition des coopérateurs sur...

Chaque cercle est autonome et prend les décisions qui le concernent. Il a écrit préalablement ses redevabilités (la nature et le contenu de son travail)

Chaque cercle élit 1 ou 2 coordinateurs de cercle. Chaque coordinateur participe au cercle coordination dans lequel sont traités les sujets qui dépendent de 2 ou plusieurs cercles (ex: l'achat d'un matériel peut dépendre des cercles exploitation, producteurs et finances).

Nous essayons de fonctionner selon le modèle holocratique, gage de souplesse et adaptabilité.

Tous les coopérateurs sont invités chaque mois à une réunion appelée agora dans laquelle sont discutés, réfléchis et si nécessaire votés les orientations pour la coopérative et dans laquelle chaque cercle parle de son travail et de ses besoins et chaque coopérateur peut poser ses questions. Ces réunions se veulent conviviales et se terminent pas un goûter !

7) Le mail d'accueil

Lorsqu'on devient coopérateur, on reçoit un mail d'accueil grâce auquel :

- On s'inscrit dans l'outil de gestion des membres "POP services" pour s'inscrire à son service mensuel
- On s'inscrit à POP infos : un groupe signal par lequel on reçoit les informations urgentes et ou importantes
- On s'inscrit à POP Forum : un groupe signal de discussion et d'échanges conviviaux entre coopérateurs. POP Forum vous demande de signer la charte avant de vous y inscrire.
- Ainsi que quelques autres informations concrètes comme l'adresse mail du support informatique si on a un problème par exemple.

8) Les Questions

- Si on veut quitter et qu'on déménage, si la coop fait faillite, il est possible de récupérer ses parts de la coopérative.
- Le statut de la coopérative est celui d'une SCIC : une [Société Coopérative d'Intérêt Collectif](#) qui associe des personnes physiques ou morales autour d'un projet commun alliant efficacité économique, développement local et utilité sociale.
- Si le coopérateur n'est pas là une partie de l'année ou s'il prévoit de s'absenter de la coopérative, il est invité à geler son compte. Dans ce cas il ne sera pas redevable de faire ses services mais ne pourra pas venir faire ses courses à POP la Coop. Le dégel du compte peut être demandé à tout moment en envoyant un message au groupe Support (upport@poplacoop.fr)
- Le plus souvent les créneaux horaires, quelle est la nature des services : expliquer réception des livraisons, chargement des rayons, ménages, caisse, accueil à l'entrée du magasin avec vérification des badges, le référent. Formations assurées pour certains services. Les horaires d'ouverture du magasin qui seront d'autant plus larges qu'on sera plus nombreux.
- Pour les autres questions, la [FAQ de notre site internet](#) fort est bien faite.

9) Souscrire à POP la Coop

Pour souscrire si les participants à la réunion d'accueil le souhaitent, plusieurs solutions sont possibles

- Prendre la souscription tout de suite si on est en présentiel lors d'une réunion dédiée
- Donner un rendez-vous à la personne à un moment où vous êtes au magasin si on est en visio. Lui demander d'apporter son chéquier ou des espèces car on ne peut pas payer par CB la souscription. Il est possible aussi d'organiser un rdvs avec une autre personne habilitée à recevoir les souscriptions
- Indiquer les jours et horaires réguliers prévus pour recevoir les souscriptions s'ils existent.

10) Petits conseils :

On n'est pas forcément obligés de tout dire ni dans le même ordre, bien sûr on ne lit pas le papier. On peut l'avoir sous les yeux pour vérifier qu'on n'oublie rien d'important. Le plus important est :

- de sourire , d'être convaincant et de donner envie
- de bien parler de l'engagement des 3h toutes les 4 semaines et plus si on a le temps
- de souligner les valeurs signalées plus haut par les mots clés en caractère gras.
- de noter le mail ou le téléphone de quelqu'un qui veut souscrire et auquel on ne peut pas donner de rdvs pour ne pas risquer de le "perdre" dans la nature.
- La réunion ne doit pas être trop longue : 1 heure environ.